

# Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI)

## Rapport d'activité 2011

Le programme de travail 2011 s'est décliné autour de quatre types d'actions : des outils, de la production de connaissance, de la capitalisation et de la mise en réseau/le fonctionnement du Réseau.

### OUTILS

---

#### ➔ Base de données documentaires [financement ACSE]

La mutualisation de l'activité documentaire des centres de ressources composant le Réseau constitue l'activité de base du Réseau RECI. Elle consiste en un travail de veille et d'alimentation de la base de données bibliographiques commune.

Depuis la création du Réseau RECI la mise en commun de ressources, par le biais d'une base documentaire (production de références bibliographiques avec des résumés analytiques), est un impondérable.

Cette **base documentaire commune aux membres du Réseau RECI a été mise en ligne sur internet en 2008** (<http://biblio.reseau-reci.org>). Cette base est donc consultable aussi bien par un public averti (chercheurs, professionnels...) que par un plus grand public (étudiants...).

Elle permet ainsi de **pouvoir effectuer des recherches dans les catalogues documentaires** (environ 20.000 références) de 5 centres ressources territorialisés (Arifor, Cofrimi, Crefe, IREV et ORIV).

Cette action a été reconduite en 2011 par cinq des structures composant le Réseau RECI (à savoir ARIFOR, COFRIMI, CREFE, IREV, ORIV).

L'administration de la base a été co-pilotée par l'IREV et l'ORIV tout au long de l'année 2011.

#### ➔ FONCTION CHEF DE PROJET DOCUMENTAIRE

Pour **coordonner la fonction documentaire** du Réseau, la fonction chef de projet a été assurée sur l'année 2011 par l'ARIFOR.

#### ➔ BILAN DE CONSULTATION DE LA BASE DOCUMENTAIRE COMMUNE AU RESEAU RECI, EN LIGNE SUR INTERNET

La base de données a reçu environ 51763 visites entre janvier et novembre 2011 (soit 155 par jour) pour une moyenne de 2293 visiteurs uniques par mois (contre 1221 pour 2010). La fréquentation est en hausse par rapport à l'année dernière (39230 visites en 2010). Il y a eu 12533 consultations en plus de la base de données documentaire du réseau RECI.

Ceci s'explique notamment par un référencement efficace du contenu de la Base de données dans les moteurs de recherche, ainsi que par une campagne de communication lancée au printemps 2011. Sur le plan national, elle visait les têtes de réseaux associatifs, les centres de ressources, les éditeurs de revues concernés par les sujets traités dans la base de données documentaire et les bibliothèques...

Au niveau local, les structures membres du réseau RECI ont communiqué sur la base de données à partir de la plaquette réalisée fin 2010 : site Internet, publications, productions documentaires, information lors de journées, petits déjeuners et démonstration lors de réunions avec les partenaires. Cette seconde vague de communication favorise également les consultations sur la base.

Suite à ces consultations, des demandes documentaires parviennent aux différentes structures (demande d'emprunt de documents, de coordonnées de structures ressources...).

#### ➔ OPTIMISATION DE LA BASE DE DONNEES

##### VEILLE

Dans un souci d'optimisation de l'outil, les documentalistes du réseau RECI ont souhaité améliorer le repérage des rapports et des productions incontournables publiés par des organismes institutionnels, associatifs en France et en Europe. Cette veille est destinée à s'assurer que ces publications font l'objet d'une saisie régulière dans la base. Ce travail a été commencé fin 2010 et a continué en 2011.

##### ALIMENTATION DE LA BASE DE DONNEES

Cette action consiste en une alimentation régulière de la base par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> décembre 2011, 348 notices ont été créées.

De plus, l'IREV va abandonner son logiciel documentaire (l'IREV fonctionnait jusque là avec une double saisie) au profit de la base mutualisée du réseau RECI. L'ensemble des notices bibliographiques de l'IREV sera donc transféré dans la base de données à fin 2011.

##### THESAURUS

Une mise à jour des mots clés du thésaurus a été réalisée fin 2011, notamment pour permettre de rajouter les nouveaux dispositifs, les nouvelles structures, de nouvelles notions ou développer une thématique peu traitée jusqu'à maintenant.

##### VALORISATION DES RESSOURCES

Des « étagères virtuelles » (équivalent à des bibliographies) sont désormais consultables sur la page d'accueil du site internet de la base de données bibliographique du Réseau RECI ([www.biblio.reseau-reci.org](http://www.biblio.reseau-reci.org)). Ces « étagères virtuelles » valorisent les ressources présentes dans la base sur un sujet précis et permettent également de montrer les dernières bibliographies réalisées en lien avec le programme de travail du Réseau.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2011, il y a trois étagères en ligne : « Prévention des discriminations et collectivités territoriales » ; « Laïcité » ; « Nouveautés ». L'étagère nouveautés met en avant les nouvelles acquisitions du Réseau.

#### ➔ REUNIONS ENTRE CHARGES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

Afin de coordonner l'activité et la saisie sur la base documentaire, mais aussi de produire collectivement, les **chargés d'information et de documentation ont été amenés à se réunir à trois reprises durant l'année 2011** : 3 mars, 12 mai et 8 décembre 2011.

## ➔ Site internet [financement ACSE]

Le travail de mise à jour est mené plus particulièrement au sein du réseau RECI par l'ARIFOR.

Les statistiques de consultation pour la période allant de janvier à décembre 2011 font état de 11 022 visites, 5 792 visiteurs différents et 25 876 pages vues.

Nous notons une baisse de la fréquentation du site de 19% par rapport à l'année 2010 (2010, pages vues 13689 et 6499 visiteurs).

Toutefois, on constate une hausse sur les téléchargements des documents en ligne.

<b>Téléchargement 2011</b>	<b>Nombre</b>
Point de vue sur .. interculturalité	524 contre 425 en 2010
Publication Discrimination et territoires	484 contre 354 en 2010
Note RECI élus-es et intégration	136 contre 92 en 2010
Note RECI interculturalité : définition	132 contre 54 en 2010
Note de cadrage Education	126
Thésaurus politique de la ville	99
Note assises de l'intégration	66
Note RECI élus-es et discriminations	18

## ➔ Portail européen sur l'intégration – Réseau RECI [financement Commission Européenne via Migration Policy Group]

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration dans les 27 pays membres de l'union Européenne. Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs de l'intégration (entendu au sens large) des 27 pays membres afin d'échanger des ressources, des contacts (institutionnels, ONG, chercheurs...) et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Les objectifs poursuivis par ce portail sont de:

- faciliter l'échange de connaissances et de savoir-faire entre acteurs de l'intégration, au-delà des frontières nationales,
- faciliter la mise en réseau et le développement de projets communs,
- promouvoir l'engagement de la société civile sur les questions d'intégration et créer une véritable "communauté des acteurs de l'intégration" au niveau européen.

Le Réseau RECI est référent national pour la France dans le cadre de ce portail internet (<http://ec.europa.eu/ewsi/fr/index.cfm>).

Au sein du réseau RECI, l'ORIV assure le pilotage et la coordination du projet.

En tant que coordinateur national, le réseau RECI s'engage à alimenter ce portail par l'apport de connaissances sur le thème de l'intégration des populations migrantes et immigrées, en axant sur le travail des associations et de la société civile et la recherche de documents sur leurs actions. Il s'agit de mettre en ligne sur le portail :

- Des « documents » sur les questions d'intégration et de migration pouvant être de nature diverse : recherche universitaire, rapport, dossier ressources, bulletin d'information, étude... ;
- Des liens vers des associations ou des acteurs de la société civile intervenant dans le domaine de l'intégration des populations immigrées et/ou de la prévention des discriminations raciales en France ;

- Des « pratiques d'intégration » par la mise en ligne d'une fiche type décrivant des projets considérés comme particulièrement positifs et innovants dans le domaine de l'intégration des populations immigrées ;
- Des « national funding programmes »: il s'agit de repérer et de faire remonter les informations concernant les programmes de subventions consacrés par l'État aux projets d'intégration des populations immigrées.
- Des « actualités et des évènements » dans les domaines de l'intégration et des migrations.

L'alimentation passe par un important travail de veille documentaire, de repérage des acteurs et de pratiques et la mise en forme de ces dernières sous forme de fiches.

En 2011 comme en 2010, l'engagement du RECI a permis une alimentation mensuelle du site par la mise à disposition de ressources, l'établissement de liens avec des sites internet. Par rapport à l'année précédente, le RECI a fait un effort de repérage de nouvelles (« news ») postés sur le portail.

Enfin 12 pratiques d'intégration ont pu être repérées et données lieu à capitalisation, à savoir :

- Guide pratique au service des acteurs locaux, prévenir les discriminations dans l'accès au logement
- Prévenir les discriminations en PME (Petites et Moyennes Entreprises) / TPE (Très Petites Entreprises)
- Petite enfance et discriminations
- Évaluation des actions menées par la Mission de lutte contre les discriminations de la Ville de Reims
- Cellule stage - Ville De Roubaix
- Contrat Engagement Diversité (CED)
- Les ambassadrices de la Santé
- Grain de beauté à Bellefontaine" : outil de sensibilisation au dépistage du cancer du sein
- Mix Portraits de cuisines
- Groupe de travail sur le référentiel de compétences de l'interprète médical et social
- Formation action lutte contre les discriminations
- Etre parents ici quand on revient de loin. Regard croisé sur la parentalité en exil.

En tant que pilote, l'ORIV anime et coordonne le travail des membres du RECI ; assure le lien avec les interlocuteurs européens ; met en ligne sur le portail les fiches et les informations remontées par les membres du RECI et s'assure de la cohérence d'ensemble des productions et de la « ligne éditoriale ».

D'un point de vue quantitatif, le RECI a repéré et posté sur le portail internet intégration, 86 documents, 33 liens ont été proposés, 66 événements, 24 nouvelles et 12 pratiques.

## ***PRODUCTION DE CONNAISSANCES***

---

### **➔ Discriminations et collectivités [financement ACSE]**

Dans la continuité du travail mené les années antérieures sur le même thème, le Réseau se proposait en 2011 de capitaliser les démarches menées par certaines

collectivités dans le domaine de la prévention des discriminations et d'apporter également leurs contributions aux réflexions nationales sur ce sujet.

La réalisation de fiche expériences par collectivité permettra d'alimenter la réflexion, afin de faire le lien avec l'évaluation des plans territoriaux de lutte contre les discriminations. L'ensemble de ces éléments permettra d'élaborer une note de cadrage sur le sujet permettant de mettre en avant les modalités d'actions dans le domaine de la prévention des discriminations au niveau des collectivités.

● **Discriminations et Collectivités »**

Le Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) a initié en 2010 une démarche de capitalisation nationale des initiatives territorialisées de lutte contre les discriminations et soutenue par l'Acse.

Le projet « Discriminations et Collectivités », proposé au programme d'actions du RECI en 2011 et conduit en binôme par l'IREV et l'ARIFOR, vise à produire une nouvelle Note du Réseau sur les leviers et les freins d'une politique locale de lutte contre les discriminations. Le document final, prévu pour 2012, s'appuiera notamment sur des entretiens réalisés auprès de différentes collectivités territoriales (Région, Département, ville, agglomération,...) et différents acteurs (élus, chef de projet,...).

À partir d'une trame commune élaborée dans les réunions de réseaux, les membres du RECI ont été à la rencontre des collectivités locales s'engageant dans la lutte contre les discriminations. Les premiers enseignements nous montrent la difficulté d'aller au-delà des actions de sensibilisation et de formation ainsi que l'absence ou la faible reconnaissance des élus et techniciens en charge de cette thématique dans les collectivités. Au-delà de la conscientisation, il serait intéressant de déterminer également les éléments qui permettent la professionnalisation et la généralisation au sein des institutions (formations en interne, types de formations...).

La note finale prendra également en compte les conclusions tirées du rapport d'évaluation des Plans Locaux de Lutte Contre Les Discriminations.

## ***APPUI – ACCOMPAGNEMENT RÉFLEXIONS***

---

### **➔ Évaluation des Plans Locaux de Lutte contre les Discriminations**

La démarche de capitalisation et d'évaluation des plans de lutte, initiée par l'ACSE, a été confiée, à l'issue d'un appel d'offres, au cabinet ALTIDEM. L'Agence Nationale de la Cohésion Sociale (ACSE) a voulu interroger, spécifiquement, le traitement opérationnel des discriminations (c'est-à-dire, à la fois, l'accès au droit et les dispositifs d'écoute et/ou d'accompagnement des personnes discriminées). Le Réseau RECI a été amené à participer au Comité de Pilotage national dont le rapport final a été validé en 2011.

Les membres du Réseau RECI ont participé à l'animation d'un séminaire national consacré au logement, le 1er décembre 2011.

Cette rencontre était à destination des DRJSCS, DDCS, des délégués du Préfet et des porteurs de projets de Plan Territorial de Prévention des Discriminations. Ils ont été amenés à produire une synthèse des interventions de la journée.

Le réseau a également contribué à ce séminaire par la production d'une bibliographie remis aux participants.

## ***CAPITALISATION***

---

### **➔ Education et diversité [financement ACSE]**

En 2008, le RECI a conduit un travail de recensement des actions et réflexions sur la question de la prise en compte des discriminations dans le champ de l'éducation. Dans la continuité de ce travail, l'année 2009 a été consacrée à l'élaboration d'un dossier ressources sur le thème, plus large, « éducation et diversité » s'appuyant sur une analyse, menée d'actions identifiées par les membres du réseau sur cette question, la production de fiches-actions, la réalisation d'une bibliographie. Ces deux supports ont été adressés en amont du séminaire DAIC/EN qui s'est tenu le 7 octobre 2009 à Paris, sur la diversité et la lutte contre les discriminations. Quatre structures du RECI ont participé à cette journée (CRPVE, CREFE, CID et COFRIMI). Les deux documents sont également en ligne sur le site du RECI.

Dans la continuité du travail mené depuis 2009, il a été décidé la poursuite de la réflexion sur ce sujet en travaillant collectivement sur les enjeux et freins à la prise en compte de cette question, et de celle sous-jacente de la prévention des discriminations, au niveau de l'éducation nationale.

Pour permettre d'échanger sur ces aspects, il a été convenu d'organiser un temps de travail en présence de J. COSTA-LASCOUX le 4 mars 2011, co-auteur du rapport produit sur les « discriminations » au niveau de l'Education Nationale. Sur la base des échanges avec Jacqueline COSTA-LASCOUX, la note a été étayée et donnera lieu à une publication en 2012. Elle sera complétée d'une bibliographie commentée ainsi que de fiches actions.

Cette note a également été retravaillée sous forme d'article pour être publié dans la revue Diversité de Ville-Ecole-Intégration qui sera diffusé au premier trimestre 2012.

## ***MISE EN RESEAU***

---

### **➔ Fonctionnement du réseau [financement ACSE et DAIC]**

L'ensemble des actions nécessite une mise en réseau qui se traduit par de nombreux échanges téléphoniques, mais aussi par des rencontres régulières entre les partenaires du réseau.

Au cours de l'année 2011, plusieurs regroupements ont eu lieu sachant qu'au-delà d'échanges liés au fonctionnement du réseau, les réunions sont souvent dédiées à l'une ou l'autre thématique en lien avec les actions menées : 28 janvier (Paris), 3 et 4 mars (Paris, notamment temps de travail sur « discriminations et éducation »), 12 et 13 mai (Toulouse, notamment temps de travail sur « migrants âgés »), 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet (Paris, notamment temps de travail sur « discriminations et collectivités »), 6 et 7 octobre (Tourcoing), 8 et 9 décembre (Paris).